PM/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

MOLIERE (R.D.154A)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 24 mai 2023 pris dans le cadre d'un déménagement entrepris rue Molière par la société Long Cours – 540 rue de l'Industrie – 97122 Baie-Mahault, agissant pour le compte d'un riverain domicilié – 109 rue Molière – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT qu'une erreur s'est glissée dans l'arrêté (sur la date du déménagement) et qu'il y a donc lieu d'abroger l'arrêté municipal susvisé et de reprendre des dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Molière** au droit du n°109 le **12 juin 2023** de **9 heures à 12 heures :**

- **Neutralisation de trois places de stationnement soit un linéaire de 15 mètres** afin d'y installer un camion de déménagement.

ARTICLE 2 :

Abroge l'arrêté municipal du 24 mai 2023 susvisé.

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- M. le Responsable de S^{ce} Territorial Ouest- D.T.V.D .du Conseil Départemental de Val-de-Marne,
- D.T.S.P (voies départementales),
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Long Cours – 540 rue de l'Industrie – 97122 Baie-Mahault.

FAIT EN MAIRIE, LE 26 MAI 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 Val-de-Marne

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 26 MAI 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 Val-de-Marne

François Presset